Visitez la BELGIQUE au moyen de Cartes de Circulation de 5 et de 15 jours comportant des réductions sensibles sur les prix ordinaires
OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES
14 rue du 4-Septembre — PARIS —

80e Année. — N° 16. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES MERCREDI 16 JANVIER 1935.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	23.00	43.00	80.00
Belgique	25.00	48.00	90.00
Union Postale: Tarif A	35.00	70.00	140.00
— Tarif B	50.00	100.00	200.00

RÉDACTION ANNONCES
ROUBAIX 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.12, 327.33, 327.34.
TOURCOING 22, rue Carnot. Tél. 37
LILLE 3, rue Faidherbe. Tél. 830.51.
PARIS 13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 88.72.
MOUSCRON 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
CHEQUES POSTAUX 87 LILLE

Si vous désirez une Prothèse impeccable Acier inoxydable — Céramique adressez-vous à la SOCIÉTÉ DENTAIRE 13, Rue de Béthune, 13 T. 68.86 LILLE T. 68.86
Méthodes modernes Exactitude et précision Prix Modérés
Réparations en 24 heures Extractions Renseignements gratuits Consultations de 8 à 19 h.

La Sarre a fêté hier son retour à l'Allemagne qui a recueilli 90 0/0 des suffrages

A Sarrebrück, une retraite aux flambeaux groupa 100.000 personnes qui parcoururent les rues en chantant des refrains hitlériens M. von Papen, acclamé, harangua la foule du balcon de l'Hôtel de Ville

HITLER SE RÉJOUIT ET TÉMOIGNE DE SENTIMENTS PACIFIQUES A L'ÉGARD DE LA FRANCE

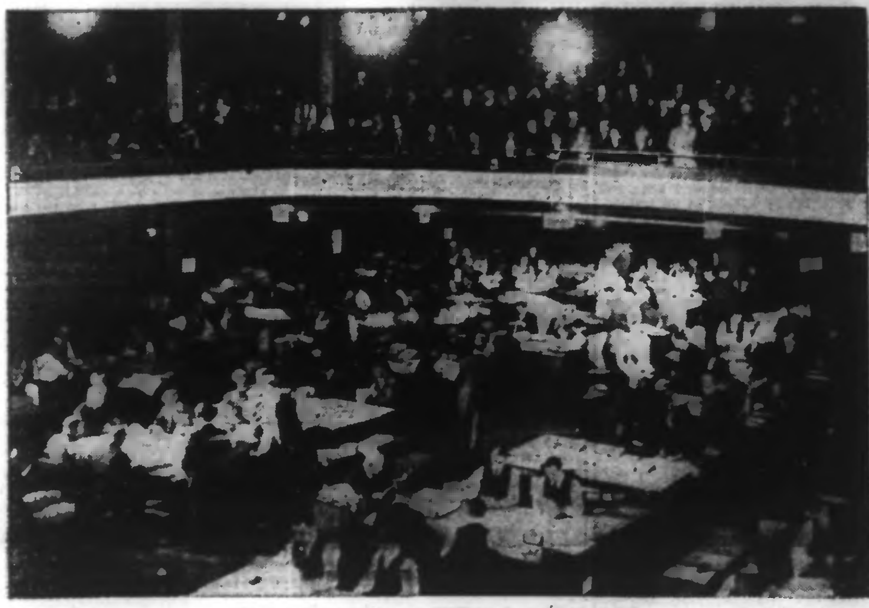

UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA SALLE PENDANT LE DÉPOUILLEMENT (Mond. Photo-Presse.)

Les résultats du plébiscite

Electeurs inscrits	539.541
Votants	528.005
Pour le statu quo ...	46.513
Pour la France	2.124
Pour l'Allemagne	477.109

La proportion est donc de 8.87 % pour le statu quo; de 0.4 % pour le rattachement à la France et 90.08 % pour le rattachement à l'Allemagne.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

(Par télégrammes et téléphone)

Sarrebrück, 15 janvier 1935.

Il faut bien croire que les vaincus d'aujourd'hui ont raison: la pression exercée au dernier moment sur les électeurs qu'on savait antihitlériens a été puissante, sinon comment expliquer que les cent mille personnes qui acclamaient le 6 janvier, à Kieselhumes, les chefs du Front antihitlérien sarrois ne se soient retrouvées le 13 que la moitié.

Aujourd'hui, dans la Sarre, le retour à l'Allemagne a été fêté par de grandes démonstrations populaires et M. von Papen est venu, du haut de balcon de l'Hôtel de Ville de Sarrebrück, célébrer cet événement qui accroit l'autorité d'Hitler.

La proclamation des résultats

Je ne vois pas à quoi je pourrais comparer le curieux spectacle que présente aux premières heures du matin la salle de la Wartburg, pendant que les scrutateurs y achèvent le dépouillement des bulletins.

Peut-être, en plus pittoresque, une de ces séances de notre Chambre des députés qui se terminent, souvent mal, au point du jour. Partout, aux tribunes, dans les salles de presse, aux vestiaires, des dormeurs et des dormeuses en élégantes toilettes. Les policiers eux-mêmes ronflent. Seuls les forçats du dépouillement et les aimables demoiselles du téléphone « tiennent le coup ».

Mais huit heures (sept heures en France) approchent.

Au corps de garde, les tommies roulent leurs paillasses et l'un d'eux s'est mis au piano. Tout s'anime, se remet en ordre. Les places vides se remplissent, les scrutateurs rectifient la tenue, les cinéastes et les photographes se campent de nouveau en embuscade.

A huit heures précises, M. Rhode reprend sa place présidentielle. Un appel au silence retentit en allemand et en français. Le résultat du scrutin n'est déjà plus un mystère. Mais, au moment de l'entendre proclamer officiellement, on ne peut se défendre d'une certaine émotion. M. Rhode, debout, fixe l'assistance et, dans le calme solennel, sa voix glacée laisse tomber ces mots... « historiques »: « Le résultat du plébiscite de la Sarre sera proclamé à huit heures quinze ».

C'est un éclat de rire général.

Enfin, à l'heure dite, la cérémonie recommence.

Cette fois, c'est sérieux.

Mais M. Rhode retient l'oracle un long moment sur ses lèvres minces. Redoute-t-il pour le monde ce qui pourra en arriver?

Dans le bruit des moulinets des enregistreurs et dans la fusillade des appareils photographiques, il donne les chiffres que l'on sait.

Aussitôt l'explosion de la joie allemande, longtemps contenue et qui n'en sera que plus bruyante, éclate.

Les journalistes hitlériens donnent le signal des applaudissements et des « Heil! », répétés par les policiers, les infirmières et — hélas! — nos aimables demoiselles téléphonistes elles-mêmes.

Au commandement, l'explosion de la joie allemande

A ce moment, comme en vertu d'un coup de baguette magique — la baguette de la « formidable discipline » dont se vantaient les journaux de ce matin — des hampes de drapeaux s'épanouissent. Un quart d'heure après, Sarrebrück disparaît sous une floraison d'étoffe rouge à la croix gammée noire sur cercle blanc et noire-blanche-rouge du drapeau du Reich.

Sur la rivière, les bateaux sont girandolés aux mêmes couleurs.

Partout, sous toutes les formes, la croix gammée; et partout le portrait ou le buste d'Hitler aux vitrines.

Toutes les cloches sonnent.

Les illuminations percent le brouillard intense.

Toute la population est dans la rue, croix gammée à la boutonnière, drapeaux à la main.

Les autos, les vélos sont pavoisés et fleuris.

Les gens accompagnent les puissants hauts-parleurs qui, du haut des clochers, font retentir les hymnes nazis et nationaux.

Sans se connaître, les passants se sourient et se félicitent entre eux, lisant avec joie des résultats affichés aux coins des « strasses », dépouillent les camelots qui vendent dix sous une simple feuille avec des chiffres incomplets.

C'est jour décrété de fête nationale, « freitag », le jour de la libération, disent les gazettes.

Toute fête a son lendemain. Il arrive un jour où les drapeaux se roulent, où les illuminations s'éteignent et où l'on se retrouve devant une réalité qu'avait cachée cette débauche d'acclamations et de pavoisements.

Nous continuerons la lutte dit Max Braun

Tout le monde absolument ne se soumet pas à la tyrannie hitlérienne. Il y a un petit nombre de réfractaires. Aujourd'hui ce sont des vaincus et vaincus lourdement.

Mais ces vaincus ne se rendent pas. Avec quelques confrères, j'ai assisté, à neuf heures, à une réunion au cours de laquelle Max Braun, le chef du parti d'unité, a déclaré son intention de continuer la lutte contre la terreur naziste. Il a attribué le revirement qui, dit-il, s'est produit dans l'opinion, à la pression formidable exercée par tous les moyens.

— Nous ne pouvons plus, a-t-il ajouté, répondre à ce terrorisme par des méthodes démocratiques. A la terreur, nous opposerons la terreur.

Pendant que Max Braun parle, les cloches, sonnant par rafales, accompagnent son discours, rendant plus impressionnant l'isolement de cette poignée d'hommes luttant en désespérés pour leur idéal.

Déjà l'impatience des représailles se manifeste dans la foule chauffée à blanc.

Nous en avons un témoignage dans l'injure qui nous est adressée par deux femmes qui ont reconnu en nous des Français, au sortir de chez Braun, injure qu'en nous excusant nous citons dans sa crudité: « Salauds! »

Une après-midi de kermesse

L'après-midi, la grande kermesse hitlérienne bat son plein. Dans leurs habits de fête, Sarrebrückois et Sarrebrückoises se promènent. Ils contemplent avec béatitude la décoration symbolique de leur ville et le formidable pavoisement, dont on n'a aucune idée chez nous et qui est d'ailleurs très spectaculaire.

Des drapeaux, des oriflammes, des bannières, des rubans, ils en ont mis partout, de toutes les grandeurs, depuis les immenses pavois qui descendent presque sur la tête du passant du haut du troisième étage, jusqu'aux minuscules drapelets qui courent en guirlandes d'un côté à l'autre des rues, qui ressemblent à des navires géants gréés en fête.

Les rubans noir, blanc et rouge ou à croix gammée grimpent à l'assaut des candélabres, encadrent ou croisent les vitrines, se tortillent autour de faisceaux de verdure.

Hommes, femmes et enfants s'en recouvrent, s'en entourent ou s'en ceinturent. Ils en ont à la main, à leur chapeau, ils en sortent de leurs poches et de leurs bottes. Ils en enveloppent les autos et les voitures d'enfants. L'aigle teutonique étend ses ailes de proie sur des façades de trente mètres.

Les drapeaux claquent aux tours et aux clochers et, de la ville, on les voit flotter sur le château du Winderberg.

Des banderoles traversent les rues, proclamant que la Sarre est libre et éternellement allemande.

Croix gammées, portraits du Führer, insignes nationaux - socialistes, cela devient une obsession et j'éprouve un véritable soulagement de reposer mes yeux sur un simple emblème français arboré Reichstrasse, au fronton du siège des Mines domaniales.

Mais tout de suite, me voilà repris par le spectacle de la rue. Des groupes circulent en chantant, en criant et en agitant des lampions. Des autos de cinéastes, la caméra en action butine ce prodigieux bouquet multicolore qu'est devenu Sarrebrück.

D'autres autos passent avec de sourds grondements. Elles ne sont pas décorées. Ce sont les autos-mitrailleuses italiennes et anglaises...

On a barbouillé de noir la vitrine de la librairie communiste, rue Frédéric-Ebert, sur laquelle on a collé des croix gammées, images nazies. On y a même appliqué une couronne mortuaire.

Aucun incident jusqu'à 18 heures

Une perquisition a été faite au siège des syndicats socialistes.

A 18 heures, M. Heinburger, directeur de l'Intérieur à la Commission de Gouvernement, a bien voulu nous accueillir un instant dans son bureau du Regierung:

— Jusqu'à présent, nous a-t-il dit, il n'y a pas eu d'incidents graves à notre connaissance et nous espérons qu'il n'y en aura pas.

Une retraite aux flambeaux de 100.000 personnes

18 heures 30. — La nuit est venue maintenant. La féerie des illuminations, que j'ai déjà décrite, flamboie comme chaque soir, attisée encore par les lueurs des feux d'artifice dont les détonations se répercutent sur les hauteurs voisines.

Au sommet du Winterberg, un astre nouveau est donc né. C'est l'astre païen du nazisme qui scintille dans ce ciel romantique.

On avait parlé de manifestations et de troubles.

C'est une retraite aux flambeaux que j'ai à vous raconter, mais une retraite aux flambeaux qui en vaut la peine, car cent mille personnes pour le moins y ont pris part: hommes, femmes, enfants, bébés dans leurs voitures, infirmes dans leurs poussettes, chacun ayant en main une torche fumante, un cierge allumé ou un lampion.

Ceux qui allaient à pied marchaient au pas cadencé, chantant et criant.

Je vous assure que le spectacle était impressionnant de cette foule s'avançant en ordre et je serai longtemps poursuivi par l'écho de cette triple et lancinante acclamation qui se répandait toutes les minutes à l'invitation lancée par les chefs de groupes: « Pour notre Führer et notre patrie: Heil! Heil! Heil! »

Cela dura deux heures, pendant lesquelles passèrent toutes les sections du Front allemand, les jeunesses hitlériennes, garçons et filles, gens en uniforme et gens en civil, infirmiers, musiciens, écoliers soufflant dans les fifres et tapant sur de longs tambours.

Spectacle moyenâgeux qui prend tout son caractère dans le cadre gothique de la place du Rathaus, dont les ogives et la tour sont des lumières. En face, une grande croix lumineuse brille sur la porte de l'église Saint-Jean.

(Lire la suite page 2.)

UNE VUE DES OPÉRATIONS DU DÉPOUILLEMENT A LA WARTBURG (Ph. N.Y.T.)

Le championnat d'Europe des poids mi-lourds

En haut: UNE ESQUIVE DE THIL. (Ph. N.Y.T. et Keystone.)
En bas : MAC AVOY SE RELÈVE PENDANT QUE L'ARBITRE COMPTE LES SECONDES.
(Photos prises au cours du match qui, lundi soir, opposa Thil à Mac Avoy, à Paris et qui se termina par la victoire du premier.)

Le juge de paix de Bailleul qui, avec la complicité de son greffier, majorait les frais de justice est inculpé de concussion et de forfaiture

A plusieurs reprises, il a été annoncé des poursuites dont un magistrat de l'arrondissement d'Hazebrouck était l'objet actuellement.

Pour mettre les choses au point, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il s'agit du juge de paix de Bailleul, M. Pierre Brionval, et de son greffier, M. Alphonse Lovigny, tous deux domiciliés à Bailleul.

Nous avons discrètement entretenu nos lecteurs de cette affaire avec la réserve qui s'imposait lorsque s'ouvrit l'enquête administrative.

Du domaine administratif, l'affaire de Bailleul est maintenant dans sa phase judiciaire. Une instruction a été ouverte pour concussion, corruption et forfaiture par le procureur général de la Cour de Douai qui a délivré le réquisitoire introductif d'instance puisqu'il s'agit d'actes relatifs à la fonction d'un magistrat.

Sous la double délégation des premiers président et procureur général, l'instruction est menée à Hazebrouck par M. Ruault, procureur de la République, et M. Lepeire, juge d'instruction.

Ces magistrats ont perquisitionné lundi au domicile du greffier Lovigny. De là ils se rendirent chez le juge de paix qui possède une maison à Fruges.

Les sommes extorquées s'élèveraient à environ 50.000 francs.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il ne s'agit nullement, comme certains journaux l'ont publié, de délit de droit commun: escroquerie, abus de confiance, mais simplement de perceptions exagérées ou irrégulières relativement peu importantes effectuées à propos de l'exercice de leurs fonctions par les deux inculpés.

M. Pierre Brionval, né le 31 mai 18[illegible] à Bayon (Meurthe-et-Moselle) fut tout d'abord agent d'assurances, puis directeur de banque.

Cinq ans durant, il fut greffier du juge de paix à Fruges où il conserva un pied-à-terre, qui fut l'objet d'une minutieuse perquisition lundi.

En 1924, il fut nommé juge de paix à Leparcq, puis en 1929 avec avancement à Bailleul.

C'est à cette époque qu'il commença ses irrégularités.

Les deux inculpés ont été laissés en liberté provisoire.

M. Lovigny qui était encore agent d'assurances et agent d'affaires paraît s'être servi de ses fonctions de greffier qu'il occupait depuis 1930 pour faciliter d'autres affaires.

En ce qui concerne M. Brionval, son état de santé est extrêmement défavorable. Pour ceux qui le connaissent, il paraît vieilli de dix ans depuis que se poursuit l'enquête commencée depuis un mois. C'est une mesure de pitié qui paraît avoir empêché son arrestation immédiate.

Son fils, avocat au barreau d'Hazebrouck, qui n'avait rien à se reprocher, a par correction donné sa démission.

Cette lamentable affaire a causé à Bailleul où depuis quelques semaines elle faisait l'objet de commentaires fâcheux, une pénible impression.

Une scène terrible dans une ferme du gravier de Linselles à Quesnoy-sur-Deûle

Un domestique qui terrorisait les fermiers est assommé d'un coup de tisonnier par une jeune fille

Au cours de la soirée de lundi peu avant 19 heures, une scène violente, qui aurait pu se terminer tragiquement, s'est produite à la ferme Brillaut-Beaudoux, située en bordure du gravier de Linselles, entre le cimetière allemand de Quesnoy-sur-Deûle et le lieu dit le « Petit Perle ».

Un ouvrier agricole en état d'ivresse qui menaçait de mort toute une famille, a été lui-même terrassé d'un coup de tisonnier sur la tête par une jeune fille de 20 ans, et arrêté ensuite par les gendarmes.

Des fermiers terrorisés par leur domestique

Depuis plus de six ans, M. Michel Billaut, fermier, âgé de 60 ans, occupe pour l'aider dans ses travaux des champs, un ouvrier agricole, Paul Pollet, 34 ans, natif de Linselles. Ayant accompli son service militaire au Maroc et se livrant, hélas, trop souvent à la boisson, celui-ci est couramment en proie à « certaines méchantes crises » qui provoquent la terreur des fermiers.

Il y a un peu plus de deux ans, cet homme violent rentra ivre à la ferme, tenant en main une barre de fer qui lui servit à briser tout ce qui se trouvait sur son passage, en menaçant même la vie des habitants.

A partir de ce moment, la vie n'était plus tenable à la ferme. Informée, la gendarmerie locale était intervenue alors et elle s'apprêtait à sévir rigoureusement contre le trop violent Paul Pollet, lorsque le fermier, M. Billaut, par crainte sans doute, de représailles et aussi en considération du bon travail qu'avait jusque-là fourni son ouvrier à la ferme, retira sa plainte.

Gratifié seulement d'un procès-verbal pour ivresse, l'homme fut laissé en liberté et invité à se tenir plus calme.

Ce fut en vain, car, ne semblant avoir crainte de personne, Paul Pollet continua de terroriser les habitants de la ferme où à maintes reprises des scènes violentes se produisirent encore.

Ennemi de la T. S. F.

Tout récemment, M. et Mme Billaut firent l'acquisition d'un poste de T. S. F. afin de distraire un peu au logis leurs deux enfants.

Ce fut l'occasion d'un nouveau motif de discussion et l'ouvrier agricole voulant tout diriger et être le maître partout dans la ferme, s'opposa violemment à ce qu'on fit marcher le poste.

Une scène terrible

Rentrant à la ferme en complet état d'ivresse lundi vers 18 h. 30, et pénétrant de force dans la cuisine après avoir donné un formidable coup d'épaule dans la porte, qui lui était fermée, Paul Pollet chercha querelle à son patron, M. Michel Billaut, qui fut bientôt menacé de mort, pris à la gorge et terrassé par l'ouvrier irascible qui, devenu fou furieux, voulait disait-il, faire « l'affaire » de sa victime.

La fermière, Mme Billaut, âgée de 55 ans, qui avait près d'elle sa fille Louise, âgée de 20 ans, voulut se porter au secours de son mari, et reçut elle aussi des coups de l'ivrogne, qui maintenait toujours solidement sa victime.

Assommé d'un coup de tisonnier

Voyant que son père allait peut-être succomber à l'étreinte terrible de l'ouvrier, Mlle Louise Billaut s'empara du tisonnier de la cuisinière et en asséna un coup violent sur la tête de Paul Pollet qui, sans un cri, s'affaissa en perdant le sang d'une petite plaie à la tête.

Après un court moment d'effroi, les habitants de la ferme éperdus, crurent un moment que l'homme écroulé au milieu de la cuisine était mort. Toutefois, petit à petit, reprenant connaissance, il se releva en grognant de douleur et tout à coup d'un sursaut d'énergie, parvenant à ouvrir la porte donnant sur la cour, il alla se cacher dans une dépendance quelques mètres plus loin.

Le brave fermier voulut le suivre, [illegible] lui demander des actes; mal lui en [illegible] il fut reçu à coups de briques et [illegible] que l'homme de sa cachette, [illegible] buste qui dépassait de la toiture, [illegible] avec furie.

Une tuile enlevée du toit [illegible]